

A l'heure où le prix des énergies fossiles (fuel, gaz) s'envole, venez découvrir une alternative innovante et en plein essor : **le chauffage aux nouvelles énergies à base de bois**. Économique, ce matériau est renouvelable et son utilisation participe à la lutte contre l'effet de serre. Il contribue à une meilleure valorisation des ressources de la forêt.

EXEMPLE DU BOIS DÉCHIQUETÉ (OU PLAQUETTES)

Il nous vient de la forêt et des sous-produits de l'industrie du bois qui ont été déchiquetés. Les plaquettes doivent répondre à des conditions très strictes (granulométrie 4*2*1, humidité entre 20 et 30%) pour permettre un bon fonctionnement de la chaudière. Toutes les essences forestières peuvent être utilisées.



Photo CRPF Paca

LE CHANTIER DE DÉCHIQUETAGE

Le déchiquetage est rapide : en 1 ou 2 jours, un déchiqueteur peut broyer le combustible nécessaire pour une saison de chauffe. Le déchiqueteur mobile utilisé est celui de l'entreprise Patrick Bayle, basée à Sellonnet (04). C'est un Biber 7 qui peut broyer des arbres jusqu'à 38 cm de diamètre. Il utilise la prise de force d'un tracteur. Cette entreprise, ainsi que plusieurs autres sur le département, peut aussi livrer directement des plaquettes.



Photo Guillaume Ouin - Cofor 05

LES CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES: UNE UTILISATION FACILE

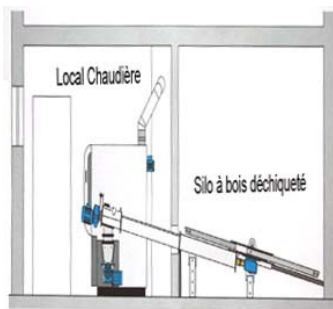
Les chaudières automatiques à granulés ou à bois déchiqueté apportent un grand confort d'utilisation. Pas



Photo CRPF Paca

besoin d'alimenter soi-même la chaudière. Tout est entièrement automatisé et l'entretien est réduit. Sur cette photo dans le fond du silo une hélice, le dessileur, entraîne les plaquettes vers la vis qui conduit à la chaudière.

OU ENTREPOSER LE COMBUSTIBLE ?



Un silo de stockage accolé au local de la chaudière est nécessaire pour alimenter la chaudière à l'aide d'une vis sans fin. Il doit être d'un accès facile afin de faciliter le chargement.

EXEMPLE DE LA CHAUDIÈRE DU COL BAYARD

Mise en service en février 2006, cette chaudière alimente tout le Centre d'Oxygénation du Col Bayard. De marque Hargasser, elle dispose d'une puissance 100 KW. Le bois provient d'éclaircies réalisées dans la forêt communale de Gap qui est ensuite déchiqueté.



Photo CRPF Paca

Le local chaudière à droite et le bâtiment de stockage des plaquettes à gauche (actuellement presque vide)

Programme

Mercredi 10 Mai 2006

9 h 30 à 12 h 00

DÉMONSTRATION DE DÉCHIQUETAGE

par l'entreprise BAYLE (Basée à Sellonnet 04).
Accueil au Centre d'Oxygénation Col Bayard.

12 h 15

Déjeuner possible sur place. Nous prévenir pour les réservations (Tel Bossuet :06 75 69 61 73).

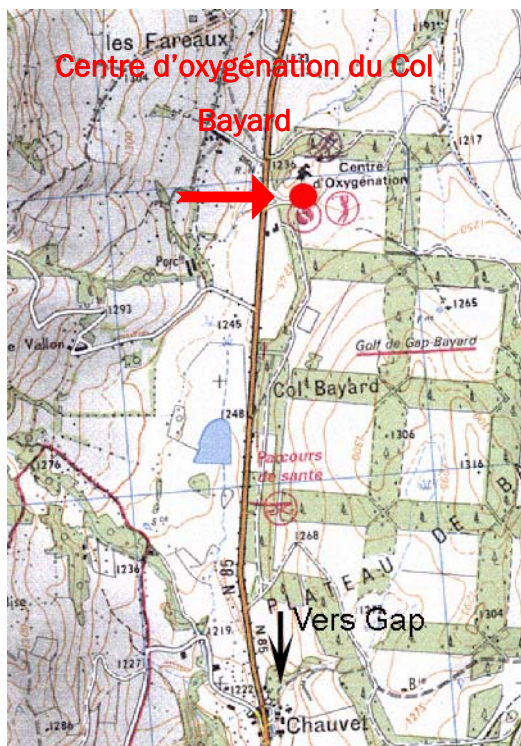
14h00 à 16h00

VISITE DE LA CHAUDIÈRE AUTOMATIQUE AU BOIS DÉCHIQUETÉ

en compagnie de M ROSTAING directeur du Centre d'Oxygénation Gap Bayard et d'un représentant de la ville de Gap.

Avec la participation de Jean-Michel Rayne Technicien à la Chambre d'Agriculture 05, Guillaume OUIN technicien bois-énergie à l'Association des communes forestières des Hautes Alpes, Gilles Bossuet et Catherine Michel, techniciens du CRPF.

Plan d'accès



RENDEZ-VOUS le 10 mai 2006
au Centre d'Oxygénation Gap-Bayard au Col Bayard à partir de 9h30 pour le chantier de déchetage et à 14h00 pour la visite de la chaudière (depuis le parking suivre à pied le fléchage Bois-énergie).

Réunion programmée dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Champsaur Valgaudemar.

D'autres réunions sur le thème de la forêt et du bois auront lieu prochainement dans le Champsaur Valgaudemar. Pour avoir le programme de ces réunions, contactez nous.

CETTE RÉUNION EST GRATUITE
ET OUVERTE À TOUS.
RENSEIGNEMENTS :

Le pilote de la charte :
**Association des Communes Forestières
des Hautes-Alpes**

Antenne locale : Mairie de La Motte en Champsaur
05 500 La Motte en Champsaur
Tel / 04 92 50 57 34 / Fax : 04 92 50 09 66
Siège : Place du Village 05200 Baratier
Tel/Fax : 04 92 43 39 91 / Email : cft05@ofme.org
Présidente : Claire BOUCHET
Laurence DAVIN, Animatrice et coordonnatrice de la
Charte Forestière de Territoire
du Champsaur-Valgaudemar

L'animateur en forêt privée :

**Centre Régional de la
Propriété Forestière**
Chambre d'Agriculture, 8 ter rue Capitaine de
Bresson 05010 GAP Cedex
Contact Catherine Michel
Tel:04 92 24 95 63 ou 04 92 52 53 30
Courriel : catherine.michel.paca@wanadoo.fr

Charte Forestière de Territoire du Champsaur-Valgaudemar



INVITATION
Mercredi 10 Mai 2006

Se chauffer au bois énergie

Visite de la Chaudière au
bois décheté du Centre
d'Oxygénation Gap-Bayard
et d'un chantier de
déchetage du bois.

